

**Présents** : Tous les membres en exercice, sauf :

**Excusé(es)** : Hélène GUYON, Hulya KAPTAN (pouvoir à Jean-Pierre BROCARD), Dominique LACROIX, Christian MICHAUD, Catherine SCHAEFFER

**Secrétaire de séance** : Jean-Pierre BROCARD

## **1. CIAS Jura Sud**

- a. Approbation du Compte Administratif 2018
- b. Approbation du compte de gestion 2018
- c. Affectation du résultat 2018
- d. Présentation du Budget Prévisionnel 2019 pour approbation

## **2. Maison de Santé Jura Sud**

- a. Approbation du Compte Administratif 2018
- b. Approbation du compte de gestion 2018
- c. Affectation du résultat 2018
- d. Présentation du Budget Prévisionnel 2019 pour approbation

Pascal GAROFALO présente les excuses d'Hélène GUYON, Hulya KAPTAN (pouvoir à Jean-Pierre BROCARD), Dominique LACROIX, Christian MICHAUD, Catherine SCHAEFFER.

Il souhaite la bienvenue aux membres du Conseil d'Administration et demande à Jean-Pierre BROCARD d'être secrétaire de séance, ce qu'il accepte.

Il interroge ses collègues sur le compte-rendu du 14 février 2019. Aucune remarques n'étant formulées, le compte-rendu du CIAS est validé à l'unanimité.

Valérie PETIT-DROSSARD procède à l'appel. Le quorum est atteint. Le Président présente l'ordre du jour de ce conseil d'administration.

Le Président rappelle que les comptes administratifs représentent l'activité du CIAS et de la Maison de santé du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2018.

Les Budgets Primitifs sont un prévisionnel de dépenses et de recettes du CIAS et de la Maison de Santé du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2019.

• **Présentation du Compte Administratif 2018 du CIAS Jura Sud**

Le Président, Pascal GAROFALO présente les résultats du compte administratif 2018 du CIAS.

❖ **Section Fonctionnement**

Budget CIAS	FONCTIONNEMENT		
	Dépenses	Recettes	Résultat
Report 2017	246 659.67	327 968.48	<b>+ 81 308.81</b>
	<b>246 659.67</b>	<b>327 968.48</b>	

Le Président reprend ligne par ligne la section de fonctionnement, en précisant que les dépenses et les recettes sont essentiellement liées au repas livrés.

**Dépenses : 246 659.67 euros**

Les dépenses correspondent :

- à la fourniture et la livraison des repas à l'attention des personnes âgées à leur domicile et des cantines scolaires ainsi que les centres aérés pour 170 674.95 €
- aux assurances protections juridiques pour 352.37 €
- créances admises en non-valeur (titres annulées) pour 343.41€
- frais d'affranchissement pour 100 €
- intérêts des emprunts pour 16 397.76 €
- dotation aux amortissements pour l'immeuble Maison de Retraite pour 41 639.19 €
- Charges rattachées 17 151.99 €

**Recettes : 327 968.48 euros**

- produits des ventes des repas : 212 762.90 €
- revenu des immeubles : loyer de la maison de retraite : 96 600 €
- reprise subvention département alloué pour construction EHPAD : 18 605,58 €

**Pour 2018 Résultat excédentaire en exploitation de 81 308.81€**

❖ **Section Investissement**

Budget CIAS	INVESTISSEMENT		
	Dépenses	Recettes	Résultat
Report 2017	111 147.02	107 369.58	<b>- 62 906.44</b>
	-59 129.00		
	<b>170 276.02</b>	<b>107 369.58</b>	

Le Président reprend ligne par ligne la section investissement.

**Dépenses : 111 147.02 euros**

- remboursement des emprunts contractés pour la construction EHPAD pour 77 909.13 €
- aménagements divers pour 14 632.31 €, ce sont les chéneaux qui ont été changés à l'EHPAD au niveau de la toiture donnant sur le patio
- reprise subvention accordée par le département pour construction EHPAD –pour 18 605,58 €

**Recettes : 107 369.58 euros**

Pour 65 730.39 € de report d'excédent de fonctionnement de 2017  
Pour 41 639,19 € de dotations aux amortissements : immeuble EHPAD  
**Pour 2018 Résultat déficitaire en investissement de - 62 906.44 € dont 59 129 € de report déficitaire de 2017**

**Le Compte Administratif 2018 du CIAS Jura Sud présente un résultat global excédentaire de 18 402.37 €.**

**• Présentation du Compte Administratif 2018 de la Maison de santé Jura Sud**

Pascal GAROFALO présente les résultats du compte administratif 2018 de la Maison de santé.

❖ **Section Fonctionnement**

Budget Maison de santé	FONCTIONNEMENT		
	Dépenses	Recettes	Résultat
	94 202.42	112 192.12	<b>- 7 481.39</b>
Charges rattachées	1 662.71		
Report déficit 2017	23 808.38		
	<b>119 673.51</b>	<b>112 192.12</b>	

Le Président reprend ligne par ligne la section fonctionnement en dépenses et en recettes.

**Dépenses : 119 673.51 euros**

Charges à caractère général : 58 734.06 € cela comprend l'eau, électricité, combustible, maintenance..... et surtout le nettoyage des locaux pour 25 609.50 €. Les dépenses ont été maîtrisées puisque nous avons budgétisé 77 500 €.

Charges de personnel : Contrat aidé jusqu'en février 2018 pour 3 135.13 €

Charges financières : intérêts réglés pour 19 428.41 € et 5 415.31 € intérêts ligne de trésorerie.

La somme de – 1 771.87 € correspond à la régularisation des intérêts courus non échus (ICNE) des emprunts : intérêts mandatés sur 2018 mais qui correspondent à 2019.

Charges rattachées : 1 662.71 € : qui correspondent aux ICNE pour l'année 2018.

Opération d'ordre : qui correspondent aux dotations aux amortissements des immobilisations corporelles pour 9 261.38 €

**Recettes : 112 192.12 euros**

1 214.93 € Remboursement sur rémunérations de personnel (CAE)

1 970.22 € Remboursement de la pharmacie pour le chauffage

48 025.19 Remboursement de charges des locataires

60 981 78 Loyers

**Pour 2018 Résultat déficitaire en exploitation de 7 481.39 €.**

❖ **Section Investissement**

Budget Maison de santé	INVESTISSEMENT		
	Dépenses	Recettes	Résultat
	231 688.30	• 408.25	- 220 280.05
	<b>231 688.30</b>	<b>11 408.25</b>	

**Dépenses** : 231 688.30 €

Remboursement du capital des emprunts pour 51 537.72 €.  
Travaux pour le chauffage qui dysfonctionne côté sage-femme, une vanne a été changée pour 642 €  
A cela il faut ajouter le solde négatif de 2017 de 179 508.58 €

**Recettes** : 11 408.25 €

FCTVA pour 2 146.87 €  
Les Opérations d'ordre pour 9 261.38 € : la contrepartie des dotations aux amortissements

**Pour 2018 Résultat déficitaire en investissement de 220 280.05 €.**

**Le Compte Administratif 2018 de la Maison de Santé présente un résultat global déficitaire de 227 761.44 €**

➔ **Approbation des Comptes Administratifs 2018 pour le CIAS et la Maison de Santé**

Pascal GAROFALO demande aux membres du conseil d'administration s'ils ont des remarques à formuler quant aux Comptes Administratifs 2018 du CIAS et de la Maison de santé.

Aucune remarque n'étant formulée, il propose à Jean-Pierre BROCARD, Vice-Président de mettre au vote les Comptes Administratifs 2018.

Le Président se retire de la salle pendant le vote.

Le conseil d'administration approuve à l'unanimité les Comptes Administratifs 2018, du CIAS Jura Sud et de la Maison de santé ainsi et les affectations des résultats 2018 proposés pour le CIAS, et la Maison de Santé.

Pascal GAROFALO revient et remercie les membres du conseil d'administration pour leur confiance.

➔ **Approbation des Comptes de gestion 2018**

Pascal GAROFALO indique que les comptes de gestion 2018 dressé par Mr le Trésorier de Moirans en Montagne sont identiques aux comptes administratifs 2018. Ces comptes de gestion n'appellent ni observation, ni réserve de sa part.

Le conseil d'administration approuve à l'unanimité les comptes de gestion 2018.

➔ **Affectation des résultats 2018**

- **pour le Compte Administratif du CIAS Jura Sud**

Pascal GAROFALO propose d'affecter l'excédent de 18 402.37 € en réserves d'affectation au compte 1068.

Le conseil d'administration approuve à l'unanimité cette proposition d'affectation de résultats 2018.

- **Présentation du Budget Prévisionnel 2019 du CIAS Jura Sud**

Pascal GAROFALO présente le Budget Prévisionnel 2019 du CIAS Jura Sud en y apportant toutes les explications nécessaires à sa bonne compréhension. Il faut retenir pour ce budget :

- **La Section fonctionnement s'équilibre à 319 950 Euros**

Le Président reprend ligne par ligne les dépenses de la section fonctionnement.

- ❖ **Dépenses à retenir**

L'achat des repas à la cuisine municipale de Lons + le transport des repas par le SICOPAL pour 192 000 €

Les assurances de protections juridiques : 400 €

Frais d'affranchissement pour 100 €

500 € en créances admises en non-valeur par rapport à des éventuels non-paiements.

→ **Charges financières** : 14 302.45 €

Intérêts réglés à l'échéance 14 587.15 € et -284.70 € d'intérêts courus non échus

Prévision de 500 € pour des titres annulés sur les exercices antérieurs

→ Virement de l'excédent de fonctionnement de 68 372.55 € à la section investissement (différence entre les recettes et les dépenses de fonctionnement)

→ Opérations d'ordre de 42 975 € : dotations aux amortissements (DAP)

Le Président reprend ligne par ligne les recettes de la section fonctionnement.

- ❖ **Recettes à retenir**

→ repas livrés pour 204 000 €

→ loyer de l'EHPAD : 96 650 €

→ Produit exceptionnel pour 300 €

→ Opérations d'ordre : 19 000 € : reprise des subventions sur bâtiment EHPAD

- **Section investissement s'équilibre à 192 656.36 Euros**

Le Président reprend ligne par ligne les recettes de la section investissement.

- ❖ **Recettes à retenir :**

On retrouve l'excédent de fonctionnement de 2018 pour 81 308.81 €.

Le virement de la section de fonctionnement 68 372.55 €

Les opérations d'ordre 42 975 € : contrepartie des DAP

Le Président reprend ligne par ligne les dépenses de la section investissement.

- ❖ **Dépenses à retenir :**

→ 32 427.45 € pour des investissements qui pourraient être nécessaires sur le bâtiment de l'EHPAD qui aura 20 ans cette année 2019

→ 78 322.47 € capital de l'emprunt

→ 19 000 € reprise de subventions sur bien amortissable

Reprise déficit 2018 : 62 906.44 €

- **Présentation du Budget Prévisionnel 2019 de la Maison de santé Jura Sud**

Pascal GAROFALO présente le Budget Prévisionnel 2019 de la Maison de santé Jura Sud en y apportant toutes les explications nécessaires à sa bonne compréhension. Il faut retenir pour ce budget :

- **La Section fonctionnement s'équilibre à 380 346.03 Euros**

Le Président reprend ligne par ligne les dépenses de la section fonctionnement.

- ❖ **Dépenses à retenir**

Dépenses de gestion des services : 69 580 € diminution par rapport au budget de l'année précédente car résiliation du contrat de maintenance avec Erinov et nous n'avons plus les charges de personnel.  
Virement section investissement 264 000€

- ❖ **Recettes à retenir**

Remboursement de charges par les locataires (électricité, gaz, eau...) pour 48 000 €  
Revenus des immeubles pour 66 246.03 €  
Dotation du budget communauté de communes Jura Sud : 264 000 €

- **Section investissement s'équilibre à 276 724.79 Euros**

Le Président reprend ligne par ligne les dépenses de la section investissement.

- ❖ **Dépenses à retenir**

4 000 € pour des dépenses imprévues  
52 444.74 € remboursement du capital de l'emprunt

220 280.05 € Déficit antérieur

Le Président reprend ligne par ligne les recettes de la section investissement.

- ❖ **Recettes à retenir :**

Virement de la section fonctionnement 264 000 €  
3 510.72€ de FCTVA  
9 214.07 € Ecriture d'ordre : DAP

- ➔ **Approbation des Budgets Prévisionnels 2019 pour le CIAS et la Maison de Santé**

Pascal GAROFALO demande s'il y a des questions par rapport à la présentation des Budgets Prévisionnels 2019 du CIAS et de la Maison de Santé Jura Sud.

Aucune remarque n'étant formulée, Pascal GAROFALO propose de voter les deux budgets en même temps.

Il met au vote les Budgets Prévisionnels 2019 du CIAS et de la Maison de Santé Jura Sud.

Le conseil d'administration du CIAS approuve à l'unanimité les Budgets Prévisionnels 2019 du CIAS et de la Maison de santé Jura Sud.

Le Président remercie les membres du conseil d'administration pour leur confiance.

Jean-Pierre BROCARD explique que le cabinet de recrutement Randstad qui a des antennes à l'étranger a été retenu pour le recrutement de médecins pour un coût de 15 000 Euros H.T.  
Une demande de participation aux communes est envisagée.

Pascal GAROFALO rappelle que les médecins sont les moteurs de la Maison de santé.  
Notre territoire rural se caractérise par un déficit de professionnels de santé – médecins en particulier - Un des enjeux de la fusion des Communautés de Communes va être l'attractivité de ce bassin de vie pour maintenir une médecine de qualité.  
L'évolution des mentalités et des aspirations des jeunes médecins nous obligent à réfléchir à des nouvelles pistes d'actions : comme salariés les médecins, possibilités d'emploi du conjoint sur le territoire,.....

Concernant la Maison des Aînés, Jean-Pierre BROCARD indique que le PLU est en cours.  
Il manque entre 80 000 et 100 000 € pour boucler le budget de l'OPAH.  
Donc, le projet est repoussé d'un an.

La séance est levée à 19.30 heures.

Le Président



Les membres du Conseil d'Administration



